

Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Masculin D3

Date : 16 mars 2025

Lieu : P. Louis-Saint-Laurent

Section : A

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. du Triolet Bourgogne			25	21	25	16	25	12	6		150	103	1,4563	4	1
		25	23	25	22	25	9									
2	C. St-Bernard	21	25			26	24	25	20	3	3	136	140	0,9714	4	2
		23	25	25	21	16	25									
3	É.S. Marie-Rivier	16	25	24	26			25	17	2	4	133	139	0,9568	4	3
		22	25	21	25	25	21									
4	Poly La Samare	12	25	20	25	17	25			1	5	104	141	0,7376	4	4
		9	25	25	16	21	25									

1er : É.S. du Triolet Bourgogne

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
13	13	

2e : C. St-Bernard

3e : É.S. Marie-Rivier

23	25	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	12	9

4e : Poly La Samare

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Masculin D3

Date : 16 mars 2025

Lieu : P. Louis-Saint-Laurent

Section : B

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	S. de Sherbrooke			18	25	25	18	25	10	5	1	144	111	1,2973	4	1
				26	24	25	18	25	16							
2	É.S. Tandem Élise/Jolyane	25	18			25	15	25	23	4	2	148	131	1,1298	4	2
		24	26			23	25	26	24							
3	É.S. du Triolet Or	18	25	15	25			25	18	3	3	126	130	0,9692	4	3
		18	25	25	23			25	14							
4	P. Louis-Saint-Laurent	10	25	23	25	18	25				6	105	151	0,6954	4	4
		16	25	24	26	14	25									

1er : S. de Sherbrooke

25	20	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
23	25	12

2e : É.S. Tandem Élise/Jolyane

3e : É.S. du Triolet Or

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
9	22	

4e : P. Louis-Saint-Laurent

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.